

PANTALON MULTIRISQUE HAUTE VISIBILITÉ



EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)



2
50 cycles

EN ISO 11612 (2015)



A1, B1, C1, F1
50 cycles

EN ISO 11611 (2015)



A1 Classe 1
50 cycles

EN 1149-5 (2018)



50 cycles

EN 13034 (2005) + A1 (2009)



Type PB (6)

IEC 61482-2 (2020)



APC = 1
50 cycles

PROTECTION ARC ÉLECTRIQUE



LES + PRODUITS



Ceinture montée avec patte de serrage auto-agrippante sur les côtés et cinq passants.



Une poche cargo à soufflet sur chaque cuisse.



Empiècements contrastés sur les zones les plus exposées à la salissure.

ENTRETIEN



TAILLE

36 à 66
Entrejambe : 70, 80 et 85
Autre taille, nous consulter.

CONDITIONNEMENT

50 pièces par carton.



PANTHNF01--JM



PANTHNF01--OM



PANTHNF01--RM

AUTRES COLORIS, NOUS CONSULTER.

COMBINAISON POSSIBLE



PANTALON MULTIRISQUE
PANTHNF01



VESTE MULTIRISQUE
VESTHNF01





DESCRIPTIF DU PRODUIT

- Deux poches italiennes latérales.
- Une poche cargo à soufflet avec rabat sur chaque cuisse fermée par deux pressions plastique.
- Braguette zippée injectée en plastique.
- Ceinture montée cinq passants avec patte de réglage auto-agrippante sur les côtés et fermeture devant par un bouton clou.
- Deux pinces d'aisance sur le devant.
- Triangle d'aisance au niveau de l'entrejambe.
- Renfort aux genoux.
- Bas de jambes terminé par un ourlet.
- Empiècements contrastés sur les zones les plus exposées à la salissure.
- Bavette de marquage à l'intérieur au dos du pantalon.
- Deux bandes rétroréfléchissantes microbilles RETHIOTEX® 29 500 de 7 cm cousues sur chaque jambe.



MATIÈRES PREMIÈRES

TISSU EXTÉRIEUR

- Tissu fluorescent 43% viscose FR, 31% polyester FR, 21% méta-aramide, 4% para-aramide, 1% fibres antistatique (+/- 290 g/m²).
- Tissu bleu marine 65% viscose FR, 22% méta-aramide, 12% polyamide, 1% fibres antistatique (+/- 250 g/m²).

TISSU RÉTRORÉFLÉCHISSANT

- Tissu rétroréfléchissant microbilles non feu RETHIOTEX® 29 500 cousu (double surpiqûre).



CONFORMITÉ

La conformité aux exigences essentielles de sécurité a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

- **EN ISO 13688 (2013)** pour les vêtements de protection - exigences générales.
- **EN ISO 20471 (2013) + A1 (2016)** pour les vêtements de signalisation à haute visibilité.
- **EN ISO 11612 (2015)** pour les vêtements contre la chaleur et les flammes.
- **EN ISO 11611 (2015)** pour les vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes.
- **EN 1149-5 (2018)** pour la protection contre les charges électrostatiques.
- **EN 13034 (2005) + A1 (2009)** pour la protection contre les produits chimiques liquides.
- **IEC 61482-2 (2020)** pour les travaux sous tension. Vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique.
Partie 2 : exigences.

